



Exces de vitesse il y a 9 ans

Par **greg**, le **01/05/2012** à **11:04**

Bonjour,

Je me suis fait flashé il y a environ 9 ans, + 50 km/h, j'ai reçu un papier à l'époque me demandant de confirmer mon identité... et que c'est bien moi qui conduisait le véhicule. Papier renvoyé dans les délais.... mais depuis aucune nouvelle. Combien de temps ont ils pour me verbaliser ? 10 ans ? ou suis-je tranquille.

Merci d'avance.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **01/05/2012** à **16:07**

Bonjour,

Vous demandez à votre centre des impôt, votre relevé des condamnations pécuniaires pénales et vous saurez si vous avez quelque chose en attente.